



Une délégation malienne était récemment en Aveyron.

#### Le Siaep du Ségala communiqué :

« Un service public de l'eau potable local, solidaire, durable et efficace dans les trois communes de Banco, Massigui et Niantjila : projet de coopération décentralisée entre le Siaep du Ségala et le Syndicat d'eau potable du Banico, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En cette période troublée pour le peuple malien, certains États et collectivités territoriales pensent à suspendre leur appui aux initiatives de développement portées par les acteurs maliens. Ce n'est pas le cas du Syndicat d'eau potable du Ségala et de l'Agence de l'eau Adour Garonne qui ont décidé de maintenir leur coopération avec leurs partenaires du Syndicat d'eau potable du Banico.

Le Syndicat du Banico se trouve au sud du Mali, en zone de production cotonnière. Il regroupe trois communes et assure le service public de l'eau potable pour près de 100 000 habitants, répartis sur une centaine de villages. Il a été créé en mars 2012 dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée avec un des principaux syndicats aveyronnais, le Syndicat du Ségala qui regroupe 55 communes, dessert 22 000 abonnés et sécurise 10 collectivités partenaires.

Une délégation issue de ce syndicat était récemment dans l'Aveyron pour un échange de bonnes pratiques. Cette délégation est composée du président du syndicat, M. Traoré, également maire de Massigui, une

commune rurale de 50 000 habitants ; de M. Kiéno, directeur du Syndicat et de M. Diarra, directeur de l'ONG Mission Sahel, chargé de l'accompagnement local du syndicat dans le cadre du projet de coopération. Une première rencontre a eu lieu mardi 27 novembre entre la délégation malienne et les élus du Syndicat du Ségala. À cette occasion, les partenaires maliens ont rendu compte de la situation locale. Ils ont présenté le patrimoine géré par le syndicat du Banico pour exercer sa mission de service public. Les points d'eau permettant à la population d'accéder à l'eau potable sont principalement des pompes à motricité humaine, il y en a environ 160 répartis sur 90 villages. Il reste aujourd'hui huit villages dépourvus de tout point d'eau potable, ce qui a pour conséquence une situation sanitaire dégradée dans lesdits villages.

#### Réparations de pompes et créations de points d'eau

Par ailleurs, de nombreuses infrastructures sont restées en panne parfois pendant plusieurs années, du fait du manque de moyens d'une part et de l'absence de certaines pièces sur le marché local d'autre part.

Aujourd'hui l'intervention du Syndicat du Ségala et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne a permis de réparer six pompes dans des villages qui n'avaient plus d'accès à l'eau potable. La réparation de six autres pompes

est imminente. La création de huit nouveaux points d'eau dans les villages totalement dépourvus est maintenant proche puisqu'un bureau d'étude local a été recruté pour réaliser les études hydrogéologiques et les dossiers de consultations des entreprises de forages.

Par ailleurs, et c'est là que réside l'avancée majeure du programme, les villageois ont commencé à verser des cotisations pour le paiement du service de l'eau. Ces recettes ont déjà permis la réparation d'une dizaine de pompes sur fonds propres ainsi que le recrutement du directeur technique du Syndicat.

Mardi 27 novembre après-midi, la délégation malienne a visité l'usine du Moulin de Galat, point central de la production et de la distribution de l'eau dans le département de l'Aveyron. Ils ont constaté que la solidarité entre collectivités et l'adhésion des abonnés permettait des réalisations d'envergure d'intérêt général.

Au cours de leur séjour, le président du syndicat est également accueilli par ses homologues aveyronnais, maires de communes membres du Syndicat, pour des échanges sur les ressemblances et les différences entre l'administration locale française et malienne.

Enfin, le directeur du Syndicat malien est accueilli par Sogedo, exploitant du syndicat du Ségala pour une découverte du fonctionnement du réseau.

Une présentation plus précise du programme et des montants financiers se trouve sur le site internet du Syndicat du Ségala : [www.siaep-segala.com](http://www.siaep-segala.com).